



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Schéma Régional des Carrières d'Île-de-France

Webinaire suite à la première phase de consultation (EPCI)

Service nature et paysages - Département espaces et patrimoine naturels



<https://www.drieat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/le-schema-regional-des-carrieres-src-r1702.html>



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Schéma Régional des Carrières d'Île-de-France

Ordre du jour

- *Rappel sur l'objet du schéma régional des carrières*
- *Calendrier et prochaines étapes*
- *Retour sur certains points soulevés lors de la première phase*
- *Lien vers les éléments constitutifs du SRC Île-de-France*
- *Séquence d'échanges*

(1) Pourquoi un schéma régional des carrières ?

Le schéma régional des carrières (SRC), instauré par la **loi ALUR n°214-366 du 24 mars 2014**, est élaboré par les services de l'Etat et approuvé par le **préfet de région**, pour une durée de **12 ans**.

L'Île-de-France dispose de 4 schémas départementaux des carrières récents (approuvés en 2014)

Seine-et-Marne - Essonne - Yvelines - Val-d'Oise



(1) Pourquoi un schéma régional des carrières ?

C'est un document de planification qui



- répond aux besoins en matériaux et substances de carrières du territoire
- Appréhende l'activité économique dans sa globalité : extraction-utilisation-logistique
- Prends en compte des enjeux liés : environnement-aménagement-approvisionnement de proximité
- Tiens compte des politiques publiques de l'Etat en Île-de-France
- Tiens compte des évolutions techniques : évolutions dans le BTP



(2) La méthode d'élaboration et le contenu du SRC

Constitution d'un comité de pilotage (préfet de région) qui suit l'élaboration du SRC, groupes de travail, ateliers d'échange, présentation des documents en webinaire/COPIL

-Notice de présentation

-Rapport du schéma :

- Bilan des schémas départementaux des carrières (SDC)
- Etat des lieux des ressources et besoins
- Scénario d'approvisionnement à 12 ans
- Les objectifs, orientations, et mesures qui en découlent.

-Evaluation environnementale (L.122-4 CE)

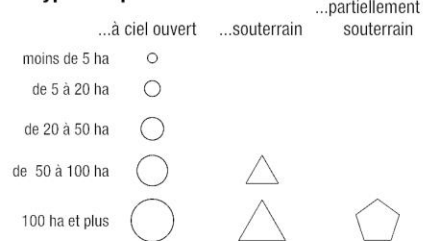
-Documents cartographiques

(3) Quelques chiffres : l'extraction des matériaux en Île-de-France

SCHÉMA RÉGIONAL DES CARRIÈRES 2025

Carrières autorisées en 2023

Surface autorisée à l'exploitation en hectare
et type d'exploitation ...



TYPE DE MATÉRIAUX EXPLOITÉS

Granulats

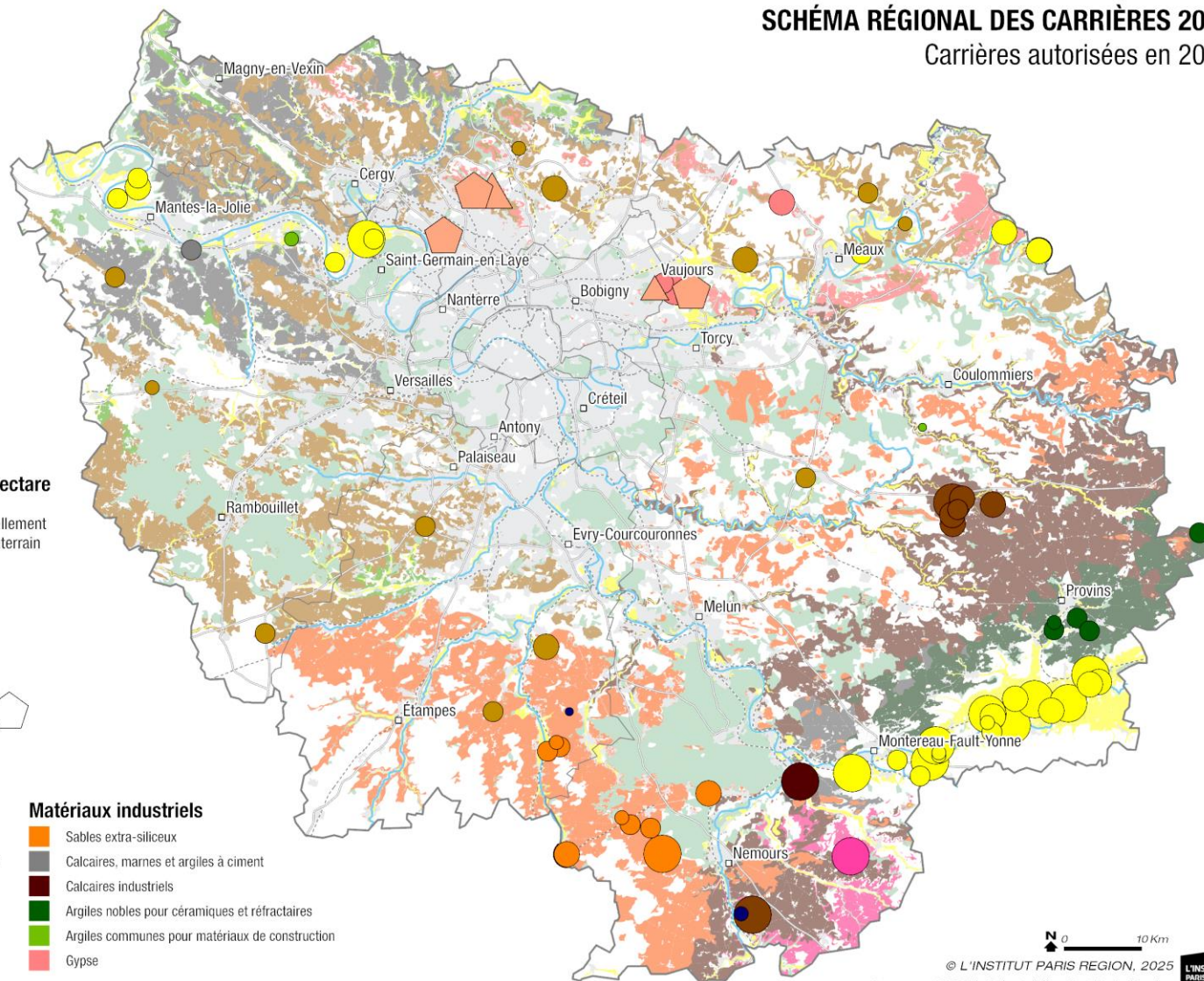
- Granulats alluvionnaires
- Calcaires pour granulats et pierres dimensionnelles
- Sablons
- Silex et chailles

Pierres dimensionnelles

- Pierres dimensionnelles

Matériaux industriels

- Sables extra-siliceux
- Calcaires, marnes et argiles à ciment
- Calcaires industriels
- Argiles nobles pour céramiques et réfractaires
- Argiles communes pour matériaux de construction
- Gypse



- En 2023 : **75 carrières autorisées**
- Extraction : **12,9 Mt**
- Seine-et-Marne (51 sites)



(3) Quelques chiffres : les granulats ...



Bétons Hydrauliques



- Centrales de béton prêt à l'emploi
- Usines de produits en béton
- Mortiers industriels
- Bétons de chantier et vrac

Produits hydrocarbonés



- Centrales d'enrobés à chaud, à froid, enduits

Autres usages VRD – TP

Utilisés en l'état ou avec un liant



- Réglages et fondations de couche
- Couches de forme
- Terrassements et remblais
- Réseaux divers
- Artisans maçons / particuliers
- Granulats de couleur

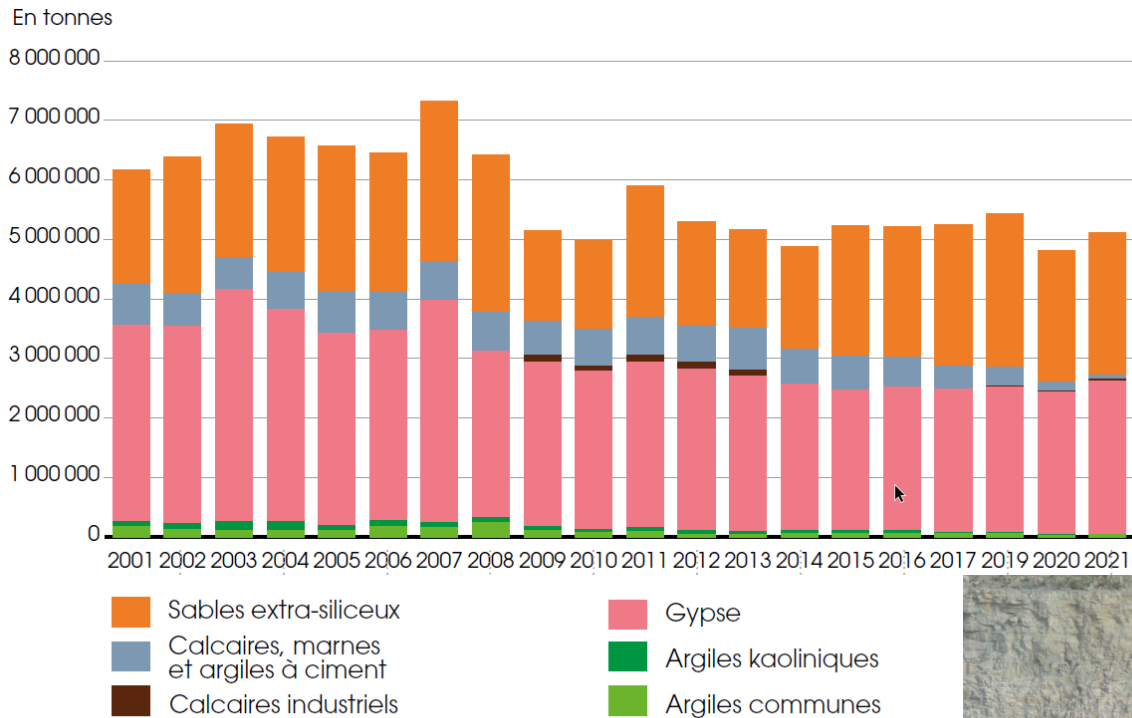


Trois marchés de granulats



- Trois filières pour les granulats
- Consommation 2018 : **31,7 Mt**
- Ratio t/an par habitant : **2,6**
- National : **5,5**

(4) Quelques chiffres : les matériaux et minéraux industriels ...

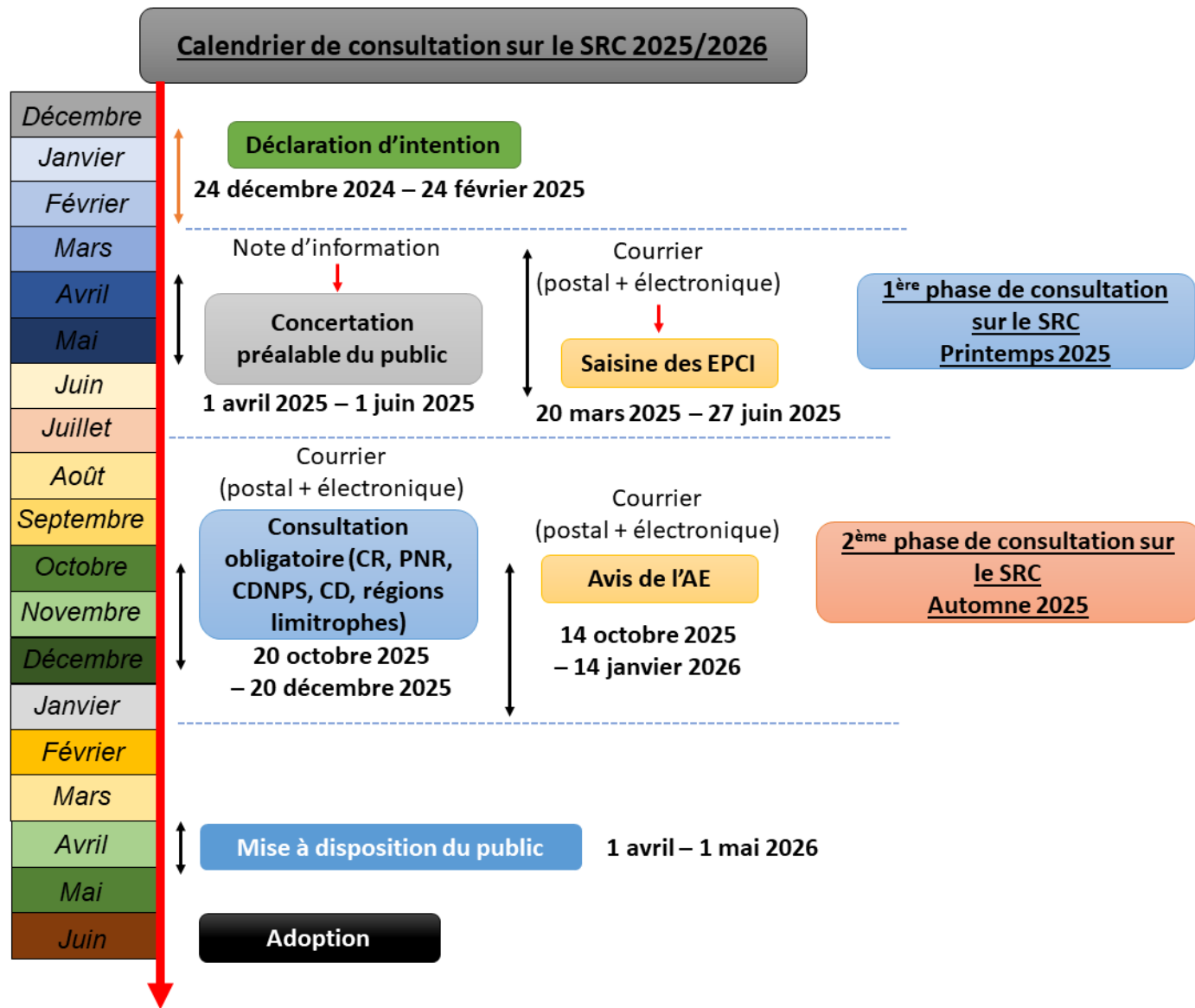


Source : fichier GERE (DRIEAT), traitement L'Institut Paris Region. Absence de données en 2018

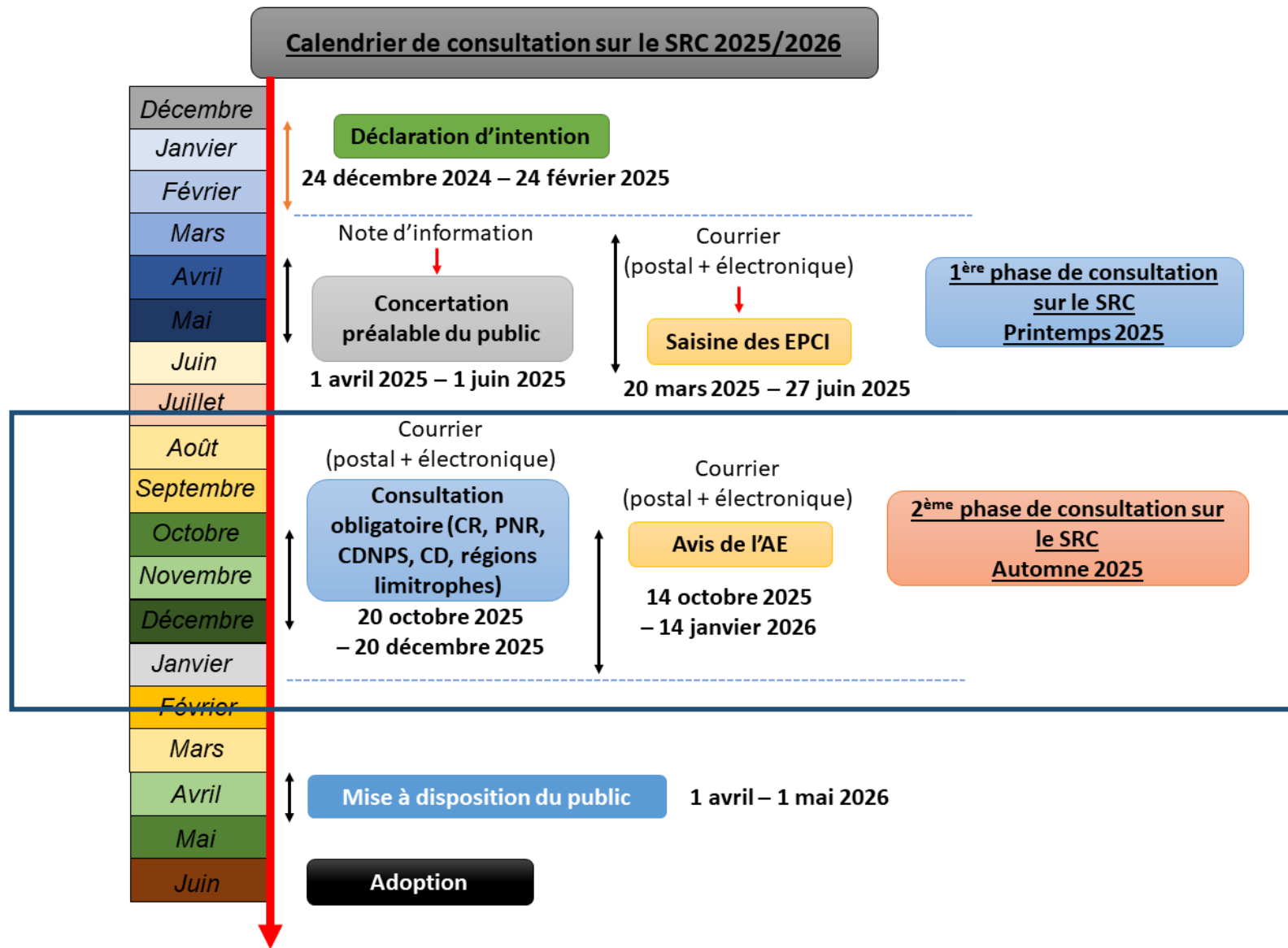
- Production 2021 : **5,1 Mt**
- Besoins couverts par la production
- Forte valeur ajoutée : très fort intérêt économique national/international
- Logistique par camion : petit flux très dispersé



(5) Calendrier et les phases de consultation avant adoption ...



(5) Calendrier et les phases de consultation avant adoption ...



(6) Opposabilité avec les documents d'urbanisme ...

Portée de mise en compatibilité des documents d'urbanisme

Il ne doit pas y avoir de contradiction entre le document infra (document d'urbanisme) et le document supra (SRC) :

- Des objectifs de portée générale fixés à l'échelle régionale par le document de planification qu'est le SRC
- Les mesures d'aménagements et d'urbanisme mises en œuvre au niveau d'un périmètre plus restreint (document d'urbanisme) par les autorités locales compétentes, sachant que l'appréciation de compatibilité doit être simplement une cohérence avec les orientations et objectifs fixés par le SRC.

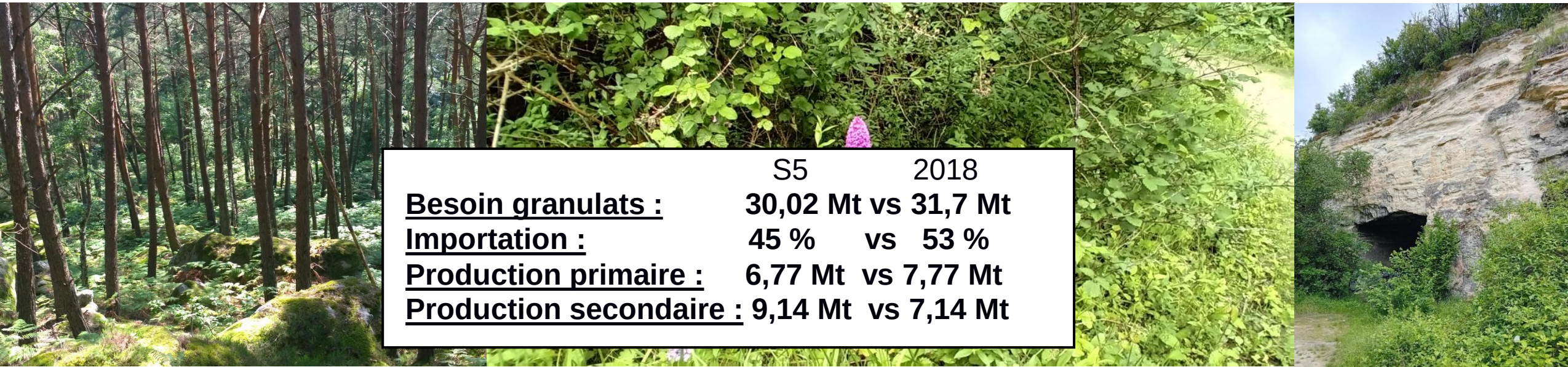
Il s'agit donc pour les documents d'urbanisme, **non pas de retranscrire à l'identique**, par exemple, les orientations ou mesures du SRC mais de les **adapter aux spécificités** et aux enjeux du territoire qu'ils couvrent

(7) Les scénarios d'approvisionnement à horizon 2035

Scénario privilégié

▪ Scénario : priorité bas carbone (scénario 5)

- Niveau élevé dans la production de la ressource secondaire (recyclage+valorisation : en accord avec le plan régional de prévention et de gestion des déchets)
- Mixité béton/bois dans le secteur du bâtiment (RE2020)
- Recyclage des granulats dans les filières VRD-TP et béton



	S5	2018
<u>Besoin granulats :</u>	30,02 Mt	vs 31,7 Mt
<u>Importation :</u>	45 %	vs 53 %
<u>Production primaire :</u>	6,77 Mt	vs 7,77 Mt
<u>Production secondaire :</u>	9,14 Mt	vs 7,14 Mt

(8) Cadre pour l'exploitation des carrières ...

7 objectifs déclinés en 26 orientations et traduits de manière opérationnelle en :
42 mesures et 10 recommandations

Objectif n°1 : Assurer une gestion durable des ressources minérales primaires.

Objectif n°2 : Favoriser et encourager le recyclage, le réemploi, et la valorisation des ressources minérales secondaires, et promouvoir l'utilisation des matériaux biosourcés.

Objectif n°3 : Optimiser les transports et à moindre impact sur l'environnement.

Objectif n°4 : Intégrer la gestion de la ressource minérale dans la planification du territoire.

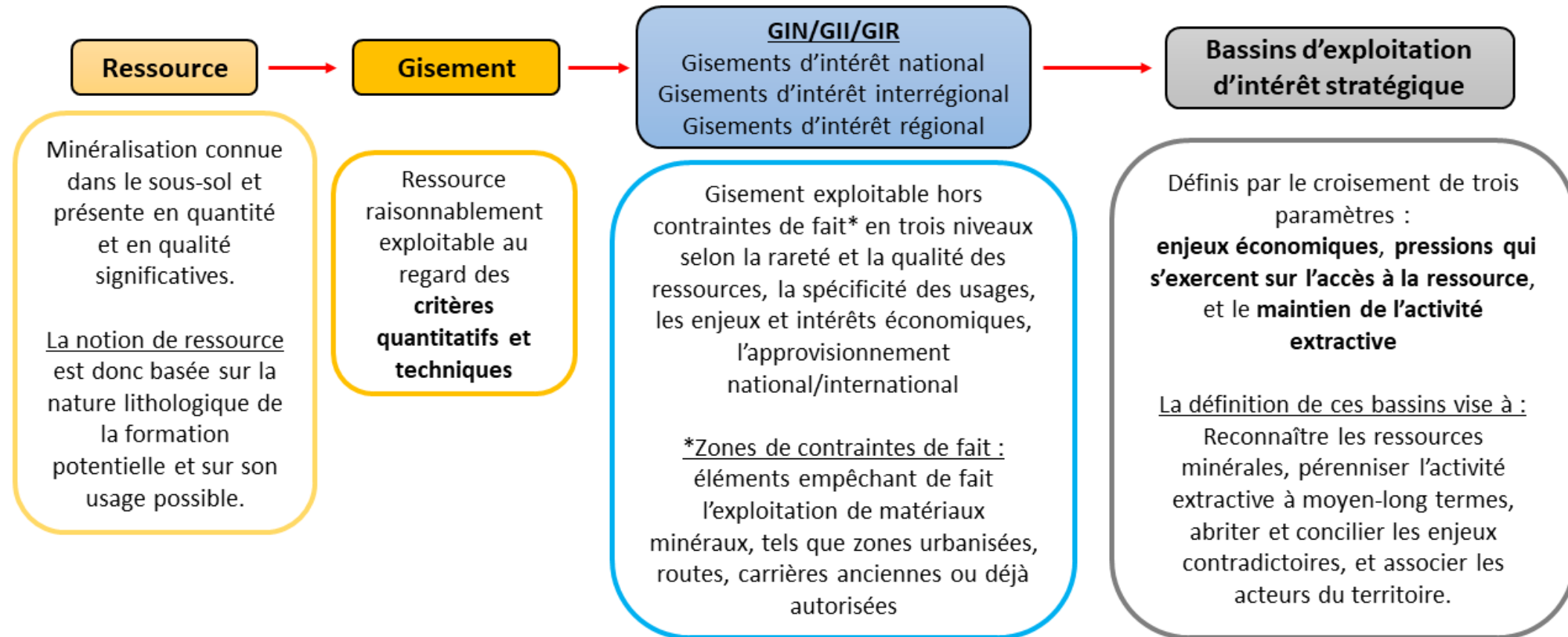
Objectif n°5 : Enjeux environnementaux sur le territoire pour l'implantation/extension des carrières.

Objectif n°6 : Prendre en compte les enjeux relatifs à l'exploitation des carrières.

Objectif n°7 : Favoriser un réaménagement des carrières vertueux en regard de l'aménagement du territoire.

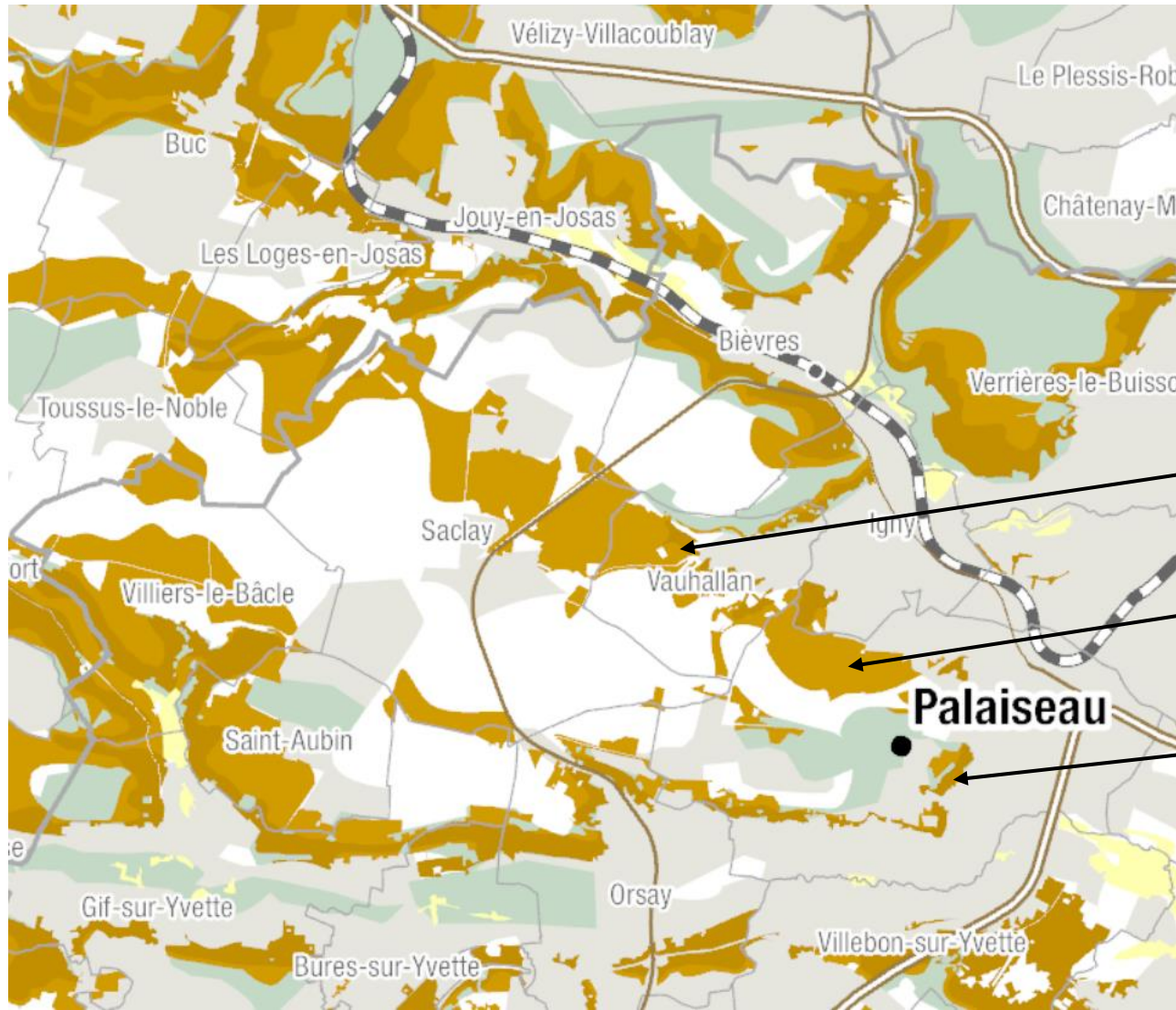
(9) Retour sur la première phase de consultation...

Les différentes notions du schéma



(9) Retour sur la première phase de consultation...

Atlas cartographique : gisement hors contraintes de fait



Gisement de sables et grès extra siliceux



Donnée du mode d'occupation des sols (MOS) en 11 postes

(9) Retour sur la première phase de consultation...

Les bassins d'exploitation d'intérêt stratégique

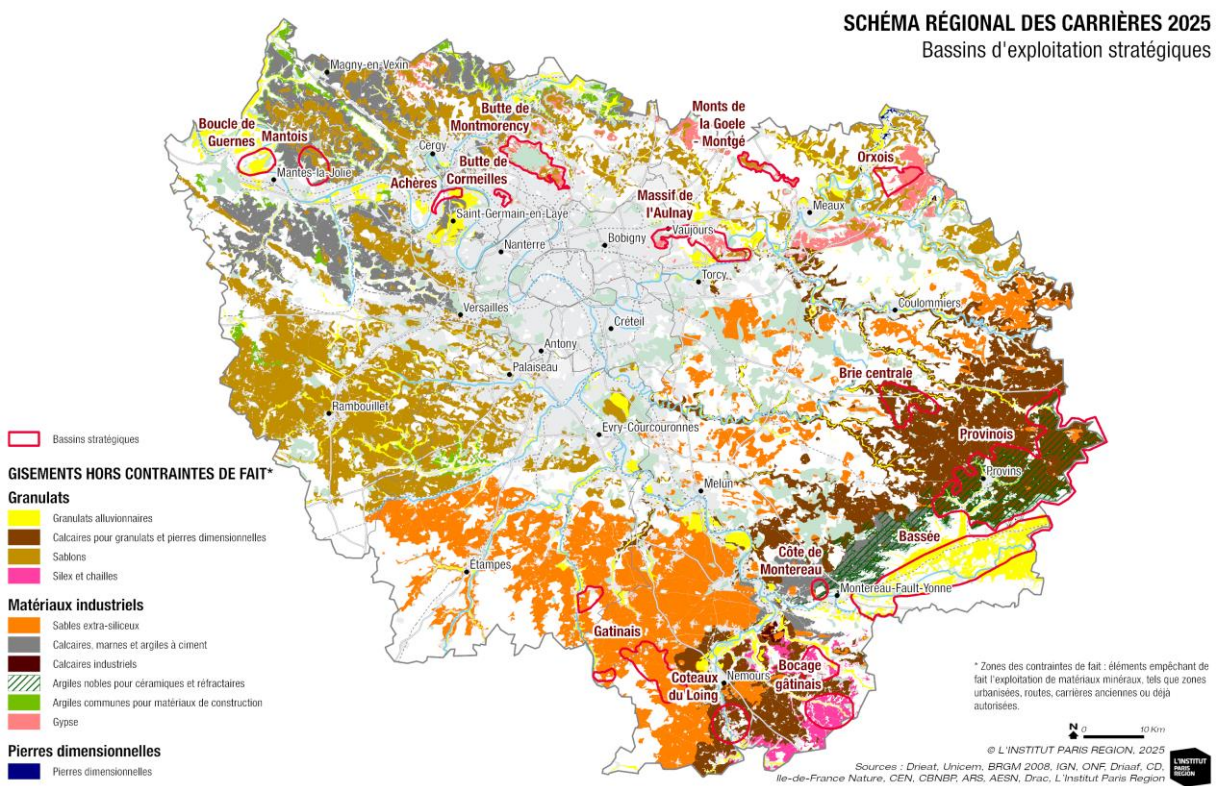
Objectif n°4 : intégrer la gestion de la ressource minérale dans la planification du territoire
La notion de gisements d'intérêt et de bassin d'exploitation stratégique

Les bassins d'exploitation d'intérêt stratégique sont définis par le croisement de plusieurs paramètres :

- Reconnaître les ressources minérales et les enjeux de l'activité extractive dans les documents d'urbanisme (DRIF-E, SCoT, PLU(i), PNR, et autres plans, programmes et stratégies) ;
- Pérenniser l'activité extractive à moyen, long termes (extension, nouvelles autorisations) ;
- Arbitrer et concilier les enjeux contradictoires ;
- Associer les acteurs du territoire et favoriser les démarches de gestion et de valorisation de la ressource (protection, plan paysager, gestion durable de la ressource, réaménagement à l'échelle des bassins d'exploitation, gestion de l'après carrière ...).

(9) Retour sur la première phase de consultation...

Les bassins d'exploitation d'intérêt stratégique



Gisements	Bassin d'enjeu national et européen	Bassin d'enjeu interrégional	Bassin d'enjeu régional
Gypse	Buttes de l'Aulnay, <u>Montorency</u> , <u>Cormeilles</u> , <u>Monts de la Goële</u> , <u>Orxois</u>		
Grès et sables extra siliceux (>97%)	Gâtinais (Larchant, <u>Maise</u> , <u>Buthiers</u>)		
Argiles kaoliniques	Provenois		
Chailles		Gâtinais	
Calcaires, marnes, et argiles pour la cimenterie		Mantois, Côte de Montereau	
Calcaires pour granulats			Brie centrale, Coteaux du Loing
Sables et graviers alluvionnaires		Bassée, Boucles de Guernes, secteur d'Achères	

(9) Retour sur la première phase de consultation...

Mesure n°14 – préserver un accès aux gisements d'intérêt national, inter-régional, et régional identifiés par le schéma (Tableau 4) et en tenir compte dans les documents d'urbanisme.

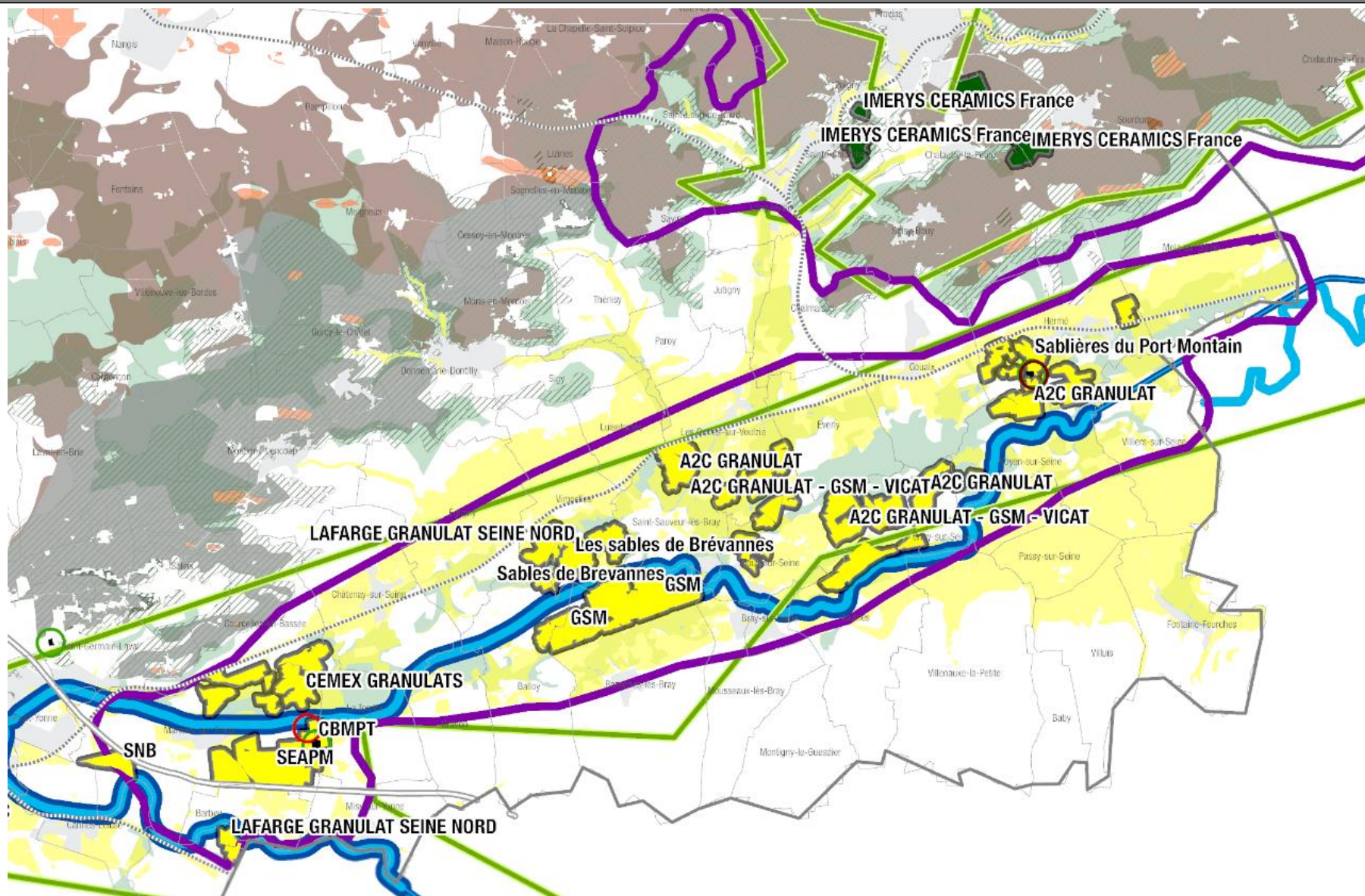
Cibles : collectivités territoriales, organismes en charge de la planification territoriale

→ Les bassins d'exploitation d'intérêt stratégique ont donc été déterminés pour attirer l'attention des acteurs locaux et en particulier des collectivités et intercommunalités qui élaboreront les documents d'urbanisme

Secteurs où vont se concentrer les futures autorisations ou extensions et qui se retrouveront au cœur des enjeux du SRC

- Superficie globale : **8% de la surface totale**
- Carrières : **70% (53/75) et 83% des surfaces autorisées**

(9) Retour sur la première phase de consultation...



(9) Retour sur la première phase de consultation...

Question sur les flux logistiques sur un réseau routier local qui connaît une pression croissante en raison d'une multiplication des usages → capacité des voiries à absorber les flux entrants et sortants (ressource primaire comme secondaire)

Actuellement, il n'y a pas à disposition d'une étude fine à l'échelle locale sur le maillage routier.

Choix du scénario retenu dans le SRC implique :

- Utilisation des matériaux recyclés ainsi que le réemploi et la valorisation au plus proche des chantiers
 - Évolution des flux avec une augmentation des apports par voie fluviale
- Nouvelle recommandation dans le projet de SRC (Recommandation n°6) avec pour but de renforcer les échanges entre porteur de projet et services départementaux pour anticiper les impacts
- Suivi du SRC avec plusieurs finalités : s'assurer que les mesures sont bien mises en œuvre, vérifier l'application pour atteindre les objectifs fixés, révision à 6 ans pour intégrer ses nouveaux éléments avec un maillage plus fin.

(9) Retour sur la première phase de consultation...

Cadre législatif sur les effets des activités extractives

→ Mise à jour de certaines mesures du schéma (Mesures n°25-26)

Les carrières d'où sont extraits les matériaux sont réglementées par le Code de l'environnement et sont soumises à la législation des installations classées pour la protection de l'environnement avec des règles particulières, notamment en termes d'impact sur la qualité de l'air et les nuisances sonores.

L'étude d'impact prend en compte les aspects liés à la santé humaine

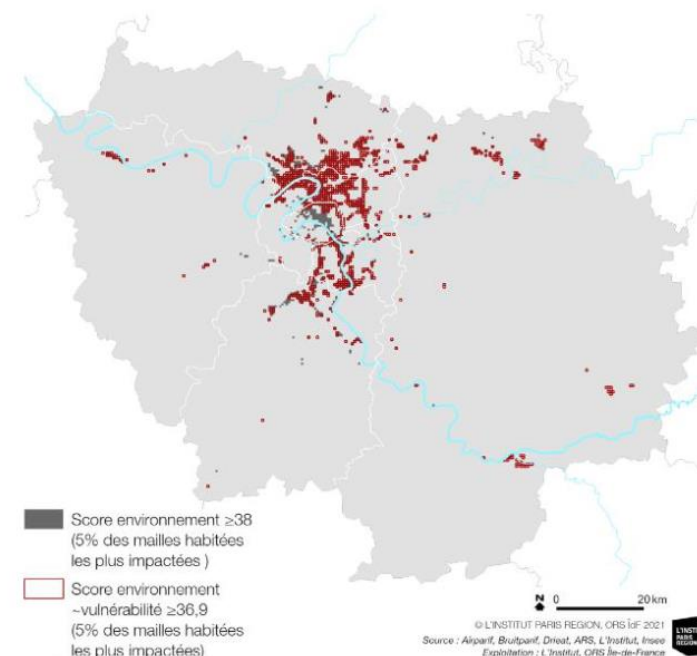
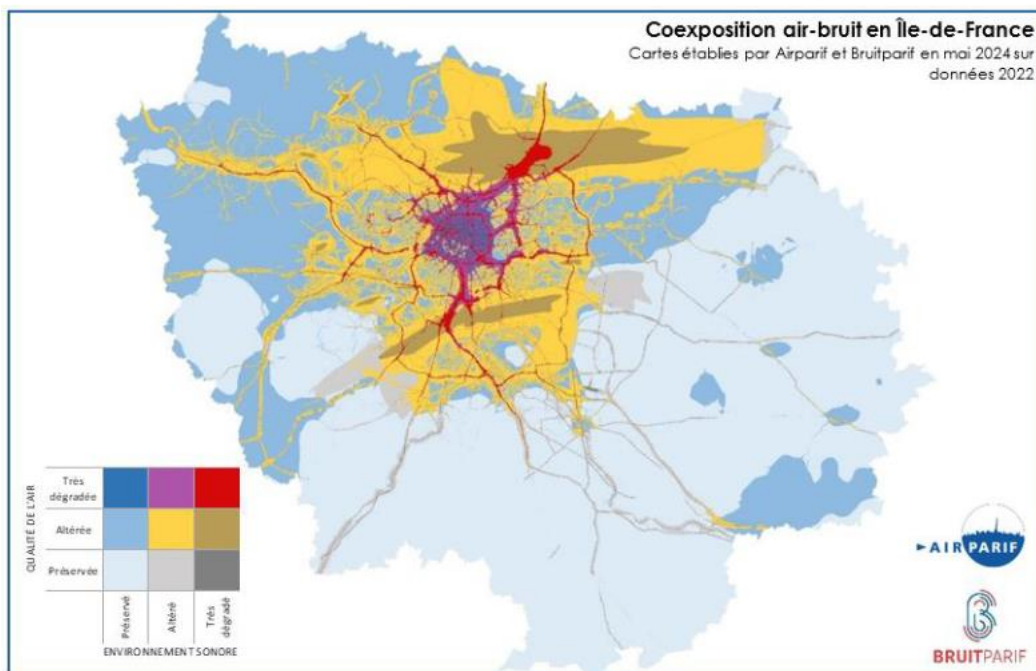
Les services instructeurs de l'état en charge des ICPE veilleront via des inspections à un respect strict des seuils fixés par la réglementation.

(9) Retour sur la première phase de consultation...

Cadre législatif sur les effets des activités extractives

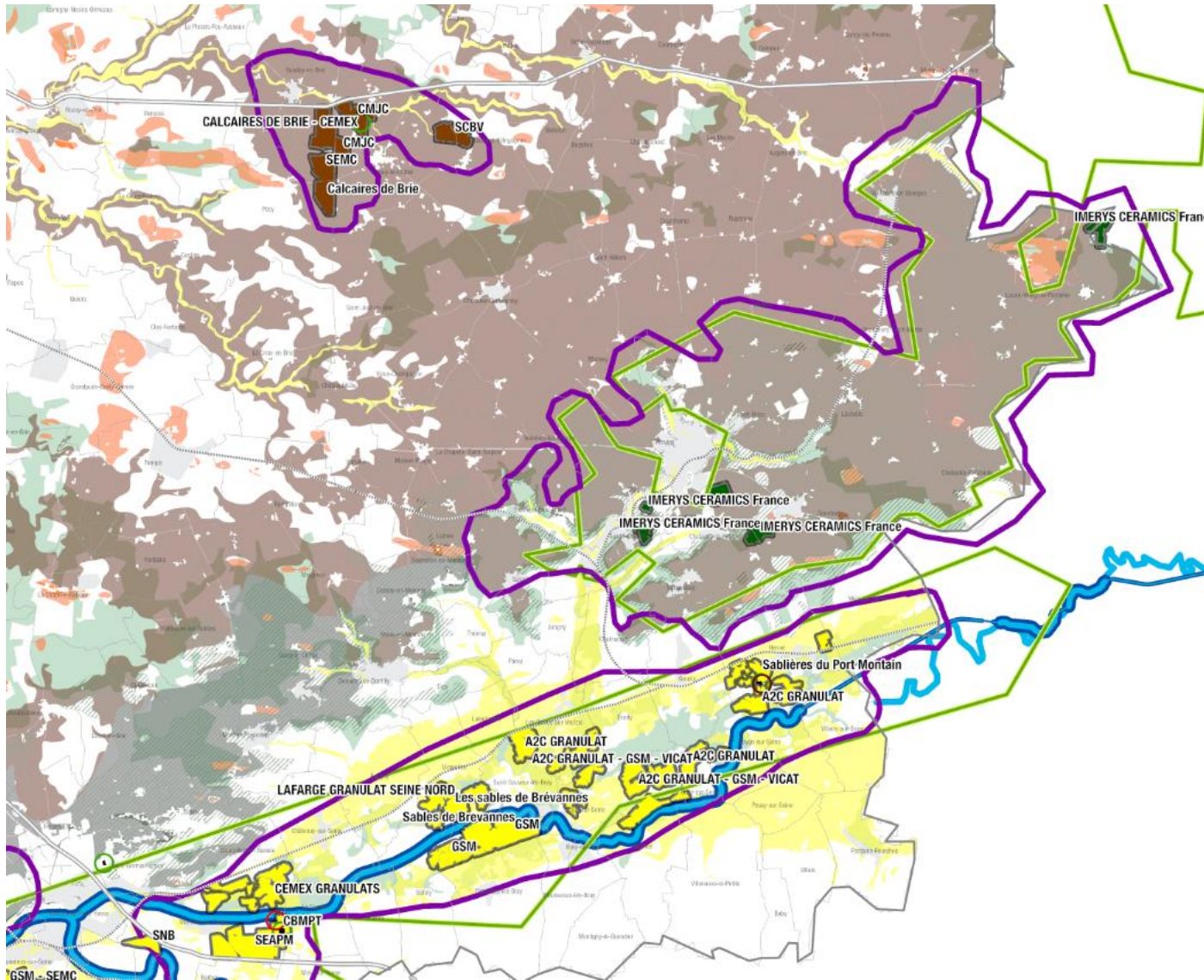
→ Mise à jour de certaines mesures du schéma (Mesures n°25-26)

Rappel de la législation : article 22 de l'arrêté ministériel du 22 septembre 1994



Intégration de la notion de cumuls d'exposition et de limiter les émissions générées dans le cadre d'une exploitation

(9) Retour sur la première phase de consultation...



Atlas cartographique

→ Mise à jour importante après la seconde phase de consultation

Outil cartographique en ligne pour l'adoption du schéma

(9) Retour sur la première phase de consultation...



Création d'un observatoire des matériaux

→ Tableau de bord composé de 19 indicateurs

Outil essentiel pour partager, comprendre, et analyser les données en lien avec l'activité extractive et le développement de l'économie circulaire

Travail conjoint entre les fédérations de professionnels, l'IPR, la DRIEAT, l'ORDIF, et le service économie circulaire et déchets de la région en charge du PRPGD

Evaluation du schéma à 6 ans avec :

-mise à jour du SRC

OU

-une révision du SRC

(10) Pour plus de détails...

La DRIEAT ▾ **Thématiques** ▾ Publications et données ▾ Vos démarches Actualités

[Accueil](#) > [Thématiques](#) > [Biodiversité, Nature, Paysage](#) > [Ressources du sol et du sous-sol](#) > [Carrières - Ressources en matériaux](#) > [Le schéma régional des carrières \(SRC\)](#)

Le schéma régional des carrières (SRC)

Pourquoi un schéma régional des carrières ?

Consultations sur le schéma régional des carrières d'Île-de-France

[Concertation préalable du public](#)

[Saisine des EPCI](#)

[Documents constitutifs du SRC IDF \(documents projets\)](#)

[Avis de l'autorité environnementale](#)

[Consultations obligatoires](#)

[Déclaration de réponse suite à la 1ère phase de consultation](#)

Votre espace avec différentes informations

Les documents du SRC

Document de réponse

(10) Pour plus de détails...

Courrier de saisine des EPCI

Publié le 11/03/2025 | Mis à jour le 03/04/2025

Courrier de saisine des EPCI

L'article R.515-4 du Code de l'environnement dispose que les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) concernés par les bassins de production des ressources minérales primaires d'origine terrestre sont saisis pour avis sur certains points du projet de schéma régional des carrières (SRC) :

- Conditions générales d'implantation des carrières
- Gisements d'intérêt régional et national
- Les objectifs, orientations et mesures du schéma
- Les modalités de suivi et d'élaboration du schéma.

Vous disposez d'un délai de deux mois, à réception du courrier de saisine pour transmettre vos observations ainsi que propositions. Si vous décidez de consulter les communes d'implantation des carrières, vous disposez d'un délai d'un mois supplémentaire pour transmettre l'avis de ces communes (article R.515-4 du Code de l'environnement).

Webinaire d'information des EPCI

Le département Espaces et Patrimoine Naturels de la [DRIEAT](#) organise, le jeudi 20 Mars 2025 de 14 à 16h, un webinaire d'informations sur le schéma régional des carrières pour les établissements publics de coopération intercommunale. L'objectif est de présenter le projet de SRC et les points importants pour lesquels ils sont consultés.

Webinaire
d'information des
EPCI

Fiche d'aide à la
compréhension du
schéma régional
des carrières d'Ile-
de-France

Documents
constitutifs du
SRC IDF

Documents constitutifs du schéma régional des carrières (notice, rapport, atlas, évaluation environnementale)

Publié le 11/03/2025 | Mis à jour le 13/10/2025

Le schéma régional des carrières d'Ile-de-France se compose d'une **notice de présentation**, d'un **rapport** qui se compose de six documents, d'un **atlas cartographique**, ainsi que d'une **évaluation environnementale**.

La notice de présentation du schéma régional des carrières

La notice de présentation présente et résume le SRC. Dans ce document est présenté :

- le cadre réglementaire du schéma régional des carrières
- les enjeux du territoire francilien pour les matériaux de carrières
- les scénarios d'approvisionnement à horizon 2035 et le scénario retenu
- les mesures/recommandations pour s'adapter au mieux aux enjeux du territoire
- les indicateurs de suivi du SRC

Le rapport du schéma régional des carrières

La notice de
présentation du
schéma régional
des carrières

Le rapport du
schéma régional
des carrières d'Ile-
de-France
comporte 6
documents

Atlas
cartographique

Évaluation
environnementale

(11) Séquence d'échanges...

